

BREVET D'ENTRAINEUR FEDERAL 3^{ème} DEGRE

(BEF 3)

Apprendre à entraîner et organiser une équipe

Présentation général, détails et contenus de la formation

SOMMAIRE

Objectifs de la formation	2
Compétences majeures développées	2
A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de connaître	2
Critères de sélection	2
Pré requis pour l'inscription à la formation	2
Conditions d'admission	3
Structuration, durée de la formation, allègements, profil des candidats	3
Contenus	4
Méthodologie, évaluation, validation, certification de la formation :	6
Module 1	6
Module 2	6
Formalités administratives	7
Informations diverses :	7
CONTACTS	8

Objectifs de la formation - Apprendre à entraîner et organiser une équipe.

La formation permet de donner les connaissances relatives :

- ✚ à l'encadrement d'une équipe jouant en 6x6, dans un cadre compétitif que ce soit une équipe de jeunes ou une équipe de seniors.
- ✚ à la structuration générale d'un club et à l'environnement général du volley-ball.
- ✚ à la formation et au développement du joueur, de la joueuse.
- ✚ aux bases d'une préparation physique générale simple.

Compétences majeures développées

- ✚ Connaître les comportements individuels et collectifs.
- ✚ Savoir corriger individuellement un joueur, une joueuse.
- ✚ Savoir construire une séance d'entraînement qualitative.
- ✚ Savoir conduire une séance d'entraînement (*technique, tactique, physique, collectif*).
- ✚ Savoir construire un projet collectif qui serve de support à l'organisation et au déroulement d'une ou plusieurs saisons.
- ✚ Planifier/programmer une saison de championnat national.
- ✚ Différencier les contenus de séances en fonction des périodes et cycles.
- ✚ Connaître les fondamentaux de la structuration d'un club.

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de connaître

- ✚ Les différents niveaux de pratique (*N3, N2, juniors, cadets*).
- ✚ Les stratégies offensives et défensives, la construction d'un collectif de jeu.
- ✚ Les fondamentaux de la planification pour proposer des situations concrètes d'entraînement en cohérence avec le déroulement d'une saison.
- ✚ Les règles d'animation et d'évolution d'une séance d'entraînement, d'un exercice.
- ✚ Les conditions de progression d'un joueur, d'une joueuse.
- ✚ Les principes d'évaluation d'une séance, d'une période d'entraînement ou de matchs.
- ✚ L'organisation de la filière fédérale de détection, savoir intégrer de jeunes joueurs.
- ✚ Les principes de gestion de ressources humaines d'un club (*élus, techniciens du club, parents,...*) pour en optimiser le fonctionnement.
- ✚ Les principes de préservation de l'intégrité physique des joueurs, pratique en sécurité.

Critères de sélection

Public concerné

Entraîneur d'équipe de 6x6, de niveaux « jeunes » jusqu'à senior évoluant au niveau fédéral Nationale 3.

Pré requis pour l'inscription à la formation

- ✚ **BEF 4 certifié et figurant sur la fiche licence au fichier national des entraîneurs.**
- ✚ Ou Equivalence VAE à étudier pour accéder directement à la formation BEF 3 :

- ✚ Suivi d'un stage CRE + évaluation pratique par CT en charge de la formation de la "Grande région" + Fiche d'évaluation d'entrée en formation BEF 3 dûment remplie.

Conditions d'admission

- ✚ Etre majeur, licencié(e) FFVB dans l'année en cours, titulaire de la qualification BF4.
- ✚ Maîtrise de la langue française orale et écrite.
- ✚ Renseigner et retourner le dossier d'inscription au moins 1 mois avant la date de début de stage au secrétariat des formations de la DTN.
- ✚ Joindre à son inscription une fiche de validation d'entrée en formation de Brevet d'Entraîneur Fédéral 3^{ème} degré, signée et tamponnée par le CT en charge de la formation de la "Grande région".

Cette fiche d'entrée en formation sera validée

- * Soit après accord entre le CT en charge de la formation de la "Grande région" et le coordonnateur du service formation de la DTN.
- * Soit après que le candidat ait suivi une séquence d'évaluation pratique avec le CT en charge de la formation de la "Grande région" ou un membre de l'ETR.
- * Soit si le candidat peut justifier de l'encadrement en responsabilité durant 2 saisons d'une équipe engagée au moins dans un championnat régional.

Cette validation obligatoire doit garantir que le candidat à la formation est capable de gérer

- * L'animation d'un groupe et d'une situation.
- * La circulation de balle et des joueurs.
- * La notion de mise en place et maintien d'un rythme de travail propice à une acquisition.
- * L'utilisation des techniques d'entraîneurs.
- * La compréhension et la mise en place des procédures d'entraînement.

Structuration, durée de la formation, allègements, profil des candidats

Structuration

Le BEF3 est constitué de 2 modules représentant **70h** de formation et de mises en situation.

Module 1 → Optimisation du collectif - Structuration de club

1 stage de 5 jours, soit 35 heures.

Module 2 → Perfectionnement du joueur, de la joueuse - préparation physique générale - culture volley.

1 stage de 5 jours, soit 35 heures.

Durée

Les 2 modules de la formation peuvent se faire au cours d'une même saison, ou sur plusieurs saisons, sans pour autant être consécutives.

Le stage d'été, qui regroupe les 2 modules sur une même période (*début juillet*) peut être une bonne alternative pour les candidats ne bénéficiant pas de disponibilité au cours de l'année.

Allègements

Au regard des formations et qualifications obtenues par l'entraîneur au cours de son cursus, et de son expérience, certains modules peuvent être considérés comme acquis via une demande de VAEF. Ces allègements portent sur tout ou partie du BEF3, en fonction des éléments contenus dans le dossier et de l'avis d'expertise donné, et validés par la CCEE.

Contenus des modules.

Module 1 → Optimisation du collectif - Structuration de club

L'«optimisation du collectif» (30h) permet de mieux connaître les organisations collectives et les principes de conduite d'équipe en volley-ball de salle et managérat pour les équipes jeunes et adultes.

En partant d'un postulat de cohérence, à savoir, s'appuyer sur la réalité des compétences de ses joueurs pour organiser un collectif le plus performant possible.

- * **Connaître les caractéristiques de la performance en volley-ball.**
 - Diagnostiquer le niveau de pratique d'une personne ou d'un groupe.
 - * **Connaître les organisations collectives, les stratégies :**
 - Systèmes offensifs.
 - Systèmes défensifs.
 - * **Concevoir un plan d'entraînement :**
 - Planifier et Programmer. Hiérarchiser les priorités.
 - * **Encadrer un groupe de personnes à l'entraînement :**
 - Optimiser la construction d'exercices.
 - Animer des entraînements.
 - Maîtriser les procédures d'animation collective, veiller à la sécurité.
 - * **Evaluer une séance, une période d'entraînement ou de match :**
 - Observer.
 - Identifier les caractéristiques du rapport de force.
 - Déterminer des objectifs.
 - * **Intégrer un(e) jeune joueur(joueuse) (Gabarit), connaître le P.E.S.**
- *La «Structuration du club» (5h)* permet de sensibiliser l'entraîneur sur le fonctionnement optimisé d'un club. De l'établissement du projet de club à sa mise en œuvre : utilisation des ressources internes (*élus techniciens parents...*), partenaires et subventions, formation interne des entraîneurs.

Structurer le club pour en optimiser le fonctionnement et le développement.

- * Participer à la construction d'un projet associatif.
- * Définir un projet de club.
- * Identifier et établir des liens avec les partenaires institutionnels et privés.
- * Dynamiser le fonctionnement interne du club.
- * Gérer les ressources humaines (*élus, techniciens, parents*).
- * Assurer la formation continue des entraîneurs.
- * Fidéliser les pratiquants.

Module 2 → Perfectionnement du joueur, de la joueuse - préparation physique générale - culture volley.

- * Développer les connaissances nécessaires pour faire progresser individuellement les joueurs(joueuses).
- * **Donner du sens** ⇒ partir de la planification pour proposer des situations concrètes d'entraînement en cohérence avec le déroulement d'une saison.

Encadrer un groupe de personnes à l'entraînement

- * Préparer une séance dans une période déterminée.
- * Méthodologie et optimisation de construction d'exercices.
- * Mise en situation pédagogique, animer des entraînements.
- * Connaître les principes d'animations d'entraînement d'équipe compétitive.
- * Procédures d'animation collective.

Evaluation d'une séance, d'une période d'entraînement ou de match.

- * Méthodologie de l'observation, construction d'outil type grille de lecture, analyse du rapport de force.
- * Déterminer des objectifs opérationnels.
- * Mettre en relation les analyses, les objectifs, les moyens, les procédures pédagogiques.

Préparation physique générale.

- * Optimisation des contenus d'entraînements à vocation préventive ou d'amélioration de la performance.
- * Rappels sur les notions d'échauffement.
- * Comment rendre un échauffement efficace ?
- * Préparation physique générale, intégrée ou/et associée.
- * Utilisation de petit matériel facilement disponible.
- * Travail des qualités physiques générales sur un volume et timing restreint.
- * Gainage.
- * Les bases et les erreurs à éviter.
- * Prévention des blessures.
- * Etirements, mobilisation articulaire, équilibre, proprioception.
- * Particularités des publics;
- * Jeunes/Joueurs(joueuses) expérimentés(es).

Culture Volley-ball

- * Formation fédérale du joueur/de la joueuse (*détection, pôle.*).
- * Tendances actuelles de l'évolution du jeu en masculin et en féminin

Connaître les caractéristiques de la performance en volley-ball

- * Diagnostiquer le niveau de pratique d'une personne ou d'un groupe.
- * Différencier les caractéristiques des niveaux de pratique de compétition amateurs masculins et féminins (*Nationale 2,1, DEF, Ligue B*).

Méthodologie, évaluation, validation, certification de la formation :

Méthodologie

Cours théoriques, travail en groupes, travail vidéo, séances pratiques, mise en œuvre de séances pédagogiques, pratique personnelle de terrain, mises en situations animées par les formateurs...

Evaluation

Elle porte sur :

- * Capacité du candidat à analyser le jeu, déduire le travail à réaliser, le mettre en œuvre, évaluer les progrès (*séance vidéo*).
- * Comprendre et retenir les concepts travaillés durant le stage (*questionnaire sur les incontournables que l'on répète plusieurs fois pendant la formation : principes que les stagiaires doivent avoir intégrés pour être validés. Faire une séance de « révision » avant l'examen*).
- * Notions de compétence, connaissance, choix des « outils » utilisés à l'entraînement, conduite de séance pédagogique.
- * Observation permanente par l'encadrement durant le stage (*participation, animation, conduite de séance pédagogique...*).

Une épreuve d'évaluation est organisée à la fin de chaque stage de formation :

Module 1

Optimisation du collectif

Questionnaire simple sur les concepts travaillés durant le stage.

Etude de cas par écrit

Structuration de club

Questionnaire simple sur les concepts travaillés durant le stage.

Module 2

Perfectionnement du joueur /de la joueuse

Questionnaire simple sur les concepts travaillés durant le stage.

Séquence vidéo à analyser et propositions d'exercices de remédiation à formaliser.

Validation, certification

A l'issue de chaque module, celui-ci est validé par la mention « satisfaisant » ou « insuffisant » pour chacun des candidats.

Certification

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra :

- * valider les 2 modules avec la mention « satisfaisant »
- * Avoir la mention « INSUFFISANT » sur un module, renvoie le candidat à un complément de formation ciblée et une évaluation ultérieure par le CT ayant signé l'autorisation d'entrée en formation ou à se présenter à nouveau sur ce module de formation.

Formalités administratives

Chaque module doit faire l'objet d'une inscription auprès du service formation de la DTN. Pour le stage d'été, inscription groupée dans la cas où le candidat suit les 2 modules.

Informations diverses :

Obligation

Ce diplôme est obligatoire pour pouvoir entraîner et être manager en Championnat de France de Nationale 3.

Validité du diplôme : Permanente

Tous les 4 ans, participation à une journée ou un séminaire de formation continue amateur des entraîneurs de haut niveau organisés par la Direction Technique Nationale.

Evolution possible

Accès au Diplôme d'état (*DEJEPS mention volley et beach*), accès au BEF2.

Responsable du dossier d'inscription

Assistante formations DTN/ Service des Formations DTN-FFVB.

Responsable de la formation :

DTN / Coordonnateur des formations DTN-FFVB / Coordonnateur national du BEF3.

Organisation et encadrement

Direction Technique Nationale

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier national de formation.

Nombre de stagiaires

De 8 à 30 personnes par stage !!!!

Frais pédagogiques de formation

Voir sur la page formation du site FFVB. Les tarifs incluent la fourniture de documents fédéraux. Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*OPCA*). Pour cette raison, il est important que chaque candidat se manifeste au moins 2 mois avant le début de la formation, compte tenu des délais de montage des dossiers.

Date limite d'inscription

30 jours avant le début du stage.

CONTACTS

Secrétariat des Formations

01.58.42.22.25 Mail ⇒ secretariat.formation@ffvb.org

Coordonnateur du service formations :

06.69.30.05.92 / 06.01.83.61.56 Mail ⇒ nsauerbrey.dtn@ffvb.org

Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi :

06.07.19.62.17. Mail ⇒ jfmoley.ccee

